



DELIBERATION N° 04-21-C

L'an deux mil vingt et un, le 10 mars à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains (et visio-conférence), sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	23.

Date de 1ère convocation : 03 mars 2021

Date d'affichage :

<u>Présents</u> :	<i>Titulaires</i> : BALHAZARD Pierre-Louis, BERTHOMIER Christian, BRUN Pierre, CAMUS Gilles, DUMAZ Gérard, DUMAZ Régis, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GENNARO Alexandre, GIMENEZ André, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, HAERINCK Sabrina, HUYNH Antoine, MORAND Marc, PETIT GUILLAUME Sophie, POMMAT Dominique, REVOL Karine, SALOMON Marie-Thérèse, TRAHAND Cécile, VIAL Jean-Marc, VANIN Gaëtan. <i>Suppléants (votant)</i> : PIERRETON Christophe.
<u>Excusés</u> :	BASTIEN Patrick (pouvoir à A. HUYNH), GINOLLIN Pascal (pouvoir à PD. GALENE) MANZATO Jean-Marie (pouvoir à JM. VIAL), POILLEUX Nicolas (pouvoir à PL. BALTAZARD), TURNAR Alexandra (pouvoir à G. DUMAZ), GOGNY Christian.
<u>Absents</u> :	GONTHIER Gérard, GRELLIER Jean-Marc, LEOUTRE Jean-Marc, MONTORO Marie-Pierre, TICHKIEWITCH Serge, VAIRYO Nicolas,

FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

La présidente rappelle qu'en application du Code général des collectivités territoriales, il convient d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois avant le vote du budget.

Il s'agit de présenter à l'assemblée les orientations ou les hypothèses du Syndicat. Les éléments d'informations sont commentés et exposés dans le dossier de travail (cf. annexé) :

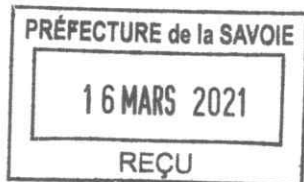
- ✓ Rappel du budget primitif 2020
 - ✓ Montant de la dette
 - ✓ Evolution des charges de personnel
 - ✓ Principales opérations envisagées
- en Fonctionnement
- en Investissement.

Le conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le rapport de la présidente ;
- ✓ **PRENDRE ACTE** du débat d'orientation budgétaire 2021.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 10 mars 2021

LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	28
☞ Pour :	28
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Rappel réglementaire :

Le débat d'orientation budgétaire est un préalable au vote du budget. Il doit se tenir au plus tôt deux mois avant l'examen du budget (Article L2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales).

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil syndical, dans les conditions réglementaires : il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Il a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

~ ~ ~ ~ ~

Concernant le DOB, le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 pris en application de l'article 107 de la Loi Notre du 07 août 2015 relate le contenu et les modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

~ ~ ~ ~ ~

Il est rappelé la délibération du 06 janvier 2021 (N°01-21-C) qui actait le DOB 2021. Cependant, et suite à la conjoncture grise Covid-19, nous vous proposons un nouveau DOB adapté aux conditions économiques du moment (celui annule et remplace le précédent portant visa Préfecture du 15 janvier 2021).

A la lumière de nouveaux éléments conjoncturels, le Syndicat mixte déclare vouloir contenir ses dépenses de fonctionnement et soutenir ses efforts d'investissement en fonction des recettes et de notre capacité à trouver des financements extérieurs.

Il est rappelé que notre Syndicat dispose de quatre budgets :

Le **budget Principal** (M14) comprend les participations des collectivités membres, et prend en charges les dépenses de fonctionnement propre du Syndicat avec les rémunérations de l'ensemble des salariés (contrats de droit public), les dépenses qui ne sont pas rattachables aux budgets Nordique & Alpin dites de charges communes, ainsi que la subvention d'équilibre à ceux-ci.

Il prend également en compte les annuités d'emprunts relatifs aux investissements supportés par le budget principal, alors que ceux qui sont directement affectés aux budgets Nordique-SGR, Alpin-SGR & Alpin-Aillons-Margéraz sont retracés dans ces derniers.

Les deux **budgets Nordique-SGR** (M4) et **Alpin-SGR** (M43) comptabilisent les recettes de leurs activités ainsi que les dépenses qui leurs sont directement imputables ; ils supportent également leurs quotes-parts concernant les charges de personnel (contrats de droit privé), les dépenses refacturées par le budget principal (dites de charges communes), et les annuités d'emprunts relatifs aux investissements qui concernent leurs activités.

Suite au transfert de compétence de Grand Chambéry à SMSB des « activités de sports et de loisirs de montagne », le **budget Principal** (M14), ainsi qu'un nouveau **budget Alpin Aillons-Margéraz** (M43), comptabilisent toutes les opérations liées au secteur d'Aillons-Margéraz, et dont l'exploitant actuel est la SEM des Bauges qui est liée par un contrat d'affermage d'exploitation avec SMSB.

En ce qui concerne les estimations, il est rappelé que la spécificité de nos activités est soumise aux aléas climatiques et à la présence de la neige de décembre à avril. Nous devons également tenir compte des contraintes qui s'imposent à toutes les collectivités publiques (transfert de compétences, baisses de ressources des communes.....).

Après ce préambule, s'ajoute la crise du COVID qui a fortement désorganisé le SMSB et a impacté notre fonctionnement :

- Le report des élections a retardé la gestion des investissements 2020 et les décisions liées à ces investissements.
- Le premier confinement a bloqué l'activité depuis 17 mars 2020 pendant plus de 2 mois.

- Le deuxième confinement de novembre 2020 a bloqué les préventes et fait peser de gros risques sur les recettes des produits de décembre et des vacances de Noël.
- L'interdiction de faire fonctionner les remontées mécaniques aux vacances de Noël, puis sur la saison a fait perdre la totalité des recettes en Alpin et peut induire des remboursements des préventes Alpin.
- Suite aux directives gouvernementales et une prévision d'ouverture du domaine alpin en janvier 2021, les saisonniers Alpin ont été embauchés courant décembre 2020.

Le SMSB est donc dans une situation extrêmement difficile. Et les conditions d'exploitation suffisamment incertaines en cette fin de saison d'hiver 2021, nous obligent à présenter un budget 2021 le plus prudent possible. D'autant qu'aujourd'hui nous n'avons toujours aucune visibilité sur les aides attendue de l'Etat et de la prise en charge de l'activité partielle (délais et montants).

Le SMSB se doit prévenir les collectivités de cette situation. La tension sur les résultats d'exploitation de l'exercice 2021 oblige le Syndicat mixte à maintenir une situation financière maîtrisée et une information claire de la situation.

Force est de constater que depuis les deux derniers exercices nous ne tenons pas les objectifs et la dette augmente.

- ***Il faut poursuivre la rationalisation de la gestion et continuer de maîtriser les charges de fonctionnements, ainsi qu'adapter la politique d'investissement dans une situation conjoncturelle de manœuvre très faible.***

La charge de dette a augmenté fin 2019. **Elle devra encore augmenter fin 2021 pour faire face aux investissements réalisés en 2020 et ceux à réaliser en 2021.**

OBJECTIFS 2021

- Poursuivre la rationalisation de la gestion, la maîtrise des charges de fonctionnement ;
- Encaisser les concours extérieurs des marchés en cours ou à venir ;
- Tenir une comptabilité « d'engagement » et de « restes à réaliser » la plus précise possible ;
- Stabiliser le niveau d'endettement en cohérence avec la politique d'investissement adaptée dans la perspective de la baisse de la charge d'emprunts en fin 2024 ;

Comme chaque année, il est impossible à cette étape de préparation du budget de donner des précisions sur les recettes et les dépenses tant du budget Principal que des budgets Nordique-SGR, Alpin-SGR et Alpin-Aillons-Margéraz.

Nous devons rester pour l'heure au stade des grandes lignes en sachant que nous disposerons, d'ici un mois et demi, des réalisations de l'exercice 2020, et d'un avancement suffisant de la saison hivernale pour établir le budget primitif sur des bases plus fiables.

Budget Principal SMSB (M14 – 25700)

- La priorité sera mise sur les bâtiments du SMSB des différents domaines et leurs mises aux normes.
- La restructuration des services (changement de siège social et bureaux).
- La poursuite des investissements de diversification sur l'ensemble des sites.
- Les charges générales seront réalisées avec précaution :
 - charge de la dette des seuls investissements retracés dans le budget Principal ;
 - la masse salariale devrait baisser en raison du départ de l'ancien directeur (Régie), tout en permettant la restructuration des effectifs propres du Syndicat mixte, et afin de pouvoir se conformer à ses obligations légales ou de réaliser ses missions (marchés publics, plan d'investissement ...). Ce personnel devra être également une ressource pour la future entité d'exploitation des domaines skiables.

Concernant les Agents SMSB : tous les éléments extérieurs (CSG, point d'indice, ou toutes autres bases patronales ou salariales ...) seront pris en compte règlementairement.

- participation des collectivités membres pour 858 000 € (compétences obligatoires) ;
- participation de Grand Chambéry entre 107 000 € et 120 000 € (compétences optionnelles) ;

- refacturation des dépenses dites de charges communes des budgets Nordique-SGR & Alpin-SGR.

Débat sur la fiche d'équipements 2021 jointe, dont :

Le programme du Centre nordique éducatif et sportif (CNES), dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à Grand Chambéry, a été lancé avec le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cet investissement qui a vocation à se substituer au chalet de la Vilette, et éventuellement au chalet de l'Aurore, pour l'accueil des scolaires, pourrait dépasser largement les 2,3 M€ HT avec les équipements de musculation et le mobilier. A l'heure actuelle, le Conseil départemental viendrait ajouter 600 000 € à la subvention de 750 000 € déjà perçue et affectée en provisions par le Syndicat mixte. A ces 1 350 000 €, pourrait s'ajouter une subvention de de la Région Auvergne Rhône Alpes limitant ainsi l'autofinancement obligatoire du SMSB aux 20 % règlementaires. **Il est cependant important que le gestionnaire ce bâtiment soit capable d'apporter au SMSB les loyers correspondant aux charges d'un emprunt de 20% et supporte les frais d'exploitation : Chauffage, entretien, sanitaire etc...).**

Le pays suspendu des géants a été l'investissement majeur de l'année 2020 sur la station d'Aillons 1000 avec un budget global de 628 000 € HT (753 600 € TTC). Malgré des promesses de financement extérieur, en l'absence d'arrêtés attributifs et pour respecter la sincérité du budget, aucune subvention n'avait été inscrite. Depuis le Syndicat a pu obtenir les arrêtés de subventions promises par le Conseil Départemental de la Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il convient donc d'intégrer ces recettes budgétairement avec un décalage d'un exercice sur cette opération :

- Conseil régional ARA : Espaces Valléens	111 384 €
- Conseil régional ARA : Aide aux petites stations	62 500 €
- Conseil départemental de la Savoie	150 000 €
- Conseil départemental de la Savoie –complément	40 000 €
Total des subventions à intégrer en recettes d'investissement	363 884 €

Sont prévues ou reconduites les opérations inscrites sur la fiche d'équipements 2021.

Le PPI 2022/2026 sera adapté pendant le premier semestre 2021.

Budget Nordique-SGR (M4 – 26300)

Débat sur la fiche d'équipements 2021 jointe, dont :

Pan d'eau de montagne (retenue collinaire) – les travaux devront débutés courant Mai selon l'enneigement.

Le PPI 2022/2026 sera adapté pendant le premier semestre 2021.

Budget Alpin-SGR (M43 – 26400)

Les investissements prévus concerneront la fin de ceux engagés en 2020 dont les grandes inspections des télésièges.

Il est important de noter qu'en l'absence de recettes des activités neige, les activités estivales devront s'équilibrer.

Débat sur la fiche d'équipements 2021 jointe.

Le PPI 2022/2026 sera adapté pendant le premier semestre 2021.

Budget Alpin-Aillons-Margéraz (M43 – 26700)

Les investissements prévus concerneront la fin de ceux engagés en 2020 dont les grandes inspections des télésièges et l'espace ludique, espace débutants et autres.

Débat sur la fiche d'équipements 2021 jointe.

Le PPI 2022/2026 sera adapté pendant le premier semestre 2021.

Informations complémentaires relatives à Savoie Grand Revard :

Contrainte par des obligations réglementaires, les structures d'exploitation poursuivront leurs activités selon le schéma actuel :

Pour la Régie Savoie Grand Revard au moins jusqu'à septembre 2021, échéance à laquelle une nouvelle structure sera créée

Pour la SEM des Bauges pour Aillons-Margériaz (échéance à définir).

Endettement

La dette globale s'élève à **6 434 472.35 €** au 1^{er} janvier 2021, à savoir :

- **2 052 427.02 €** pour le budget principal SMSB
 - **1 314 759.27 €** (compétences obligatoires)
 - **737 667.75 €** (compétences optionnelles)
- **375 416.75 €** pour le budget nordique-SGR
- **3 784 797.50 €** pour le budget alpin-SGR
- **221 831.08 €** pour le budget alpin-Aillons-Margériaz

Le remboursement en capital de l'année s'élèvera à **848 249.04 €**

- **328 014.06 €** au le budget principal SMSB
 - **250 804.79 €** (compétences obligatoires)
 - **77 209.27 €** (compétences optionnelles)
- **55 083.32 €** au le budget nordique-SGR
- **423 144.35 €** au le budget alpin-SGR
- **42 007.31 €** au budget alpin-Aillons-Margériaz

Les taux d'intérêts sont compris entre 0.25 % minimum et 4,99 % maximum.

Le 10 mars 2021

Effectif – (base « saison hiver ») :

Services	Titulaire	Non-titulaire	Saisonnier	Total
Syndicat Mixte SGR				
Rédacteur (administration générale / financière)	1	0		1
Adjoint administratif (secrétariat / finances)	0	0		0
Technicien (travaux / marchés publics)	1	0		1
Régie Savoie Grand Revard	Titulaire	Permanent	Saisonnier	Total
secrétaire		1	2	3
secteur nordique		2	13	15
secteur alpin		3	29	32
secteur maintenance / entretien		1	1	2
secteur mécanique		1	0	1
autres secteurs (CC)		0	7	7
Total :	2	8	52	62

Filière	Titulaire	Non-titulaire	Total
attaché	0	0	0
administrative	1		1
agent de maîtrise et cadres	0	5	5
Employé / ouvrier	0	55	55
technique	1	0	1
Total :	2	60	Objectif 62

Catégorie	Titulaire	Non-titulaire	Total
A	0	0	0
B	2	0	2
C	0	0	0
sans catégorie	0	60	60
Total :	2	60	62

Temps de travail	Titulaire	Non-titulaire	Total
Temps complet	2		
Temps non complet	0		
Total :	2	60	Objectif 62

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures depuis le 1^{er} janvier 2002.

La durée hebdomadaire de travail est de 39 heures pour les agents permanents de la Régie ; les saisonniers sont sur une base de 35 heures.

La fiche des emplois permanents et saisonniers de la SEM des Bauges, pour le secteur Aillons-Margériaz, est annexée à titre d'information.

ETAT PERSONNEL SEM DES BAUGES – unité

Base saisonniers hiver 19-20

cadres	0
TAM	2
ouvriers	28
ouvriers	11 tps partiel
employés	19 tps plein et partiel
	<hr/>
	60

Permanents 11-2020

cadres	3
TAM	5 tps plein et partiel
ouvriers	3 tps plein et partiel
employés	0
Cdii	3 présent hiver – double employeur
	<hr/>
	14

total **74**

**Syndicat mixte des stations des Bauges
DEPENSES D'EQUIPEMENT - 2021**

		SMSB 2021	SMSB report	AM 2021	AM report	TOTAL
(*)	PRINCIPAL SMSB - TTC	2 840 966,00	197 132,00	817 560,00	46 366,00	3 902 024,00
2031	frais d'études	0,00	0,00	115 200,00	0,00	115 200,00
	espace glisse 4 saisons			43 200,00		43 200,00
	bâtiment totem 1000			43 200,00		43 200,00
	mise à niveau sécurité parking			1 200,00		1 200,00
	création pistes VTT			9 600,00		9 600,00
	études diverses			18 000,00		18 000,00
2033	frais d'insertions	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
	frais de publication			1 200,00		1 200,00
2051	concessions droits licences	0,00	3 805,00	0,00	0,00	3 805,00
	création site internet		3 805,00			3 805,00
2088	autres immobilisations incorp.	0,00	0,00	0,00	96,00	96,00
	signalétique via ferrata Nant de Rossane				96,00	96,00
2128	aménagements terrains	0,00	0,00	51 000,00	3 954,00	54 954,00
	sécurisation spéléo rando			51 000,00		51 000,00
	parc Pays suspendu des géants				3 954,00	3 954,00
2135	aménagements des constructions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	pistes VTT	10 000,00				10 000,00
2138	aménagements autres constructions	2 825 966,00	192 113,00	389 160,00	37 064,00	3 444 303,00
	acquisition boutique			168 000,00		168 000,00
	divers travaux bâtiments			178 800,00	35 676,00	214 476,00
	toilettes parking			42 000,00		42 000,00
	mise accessibilité PMR toilettes			360,00		360,00
	terrasse et électricité bar self Magériaz				1 388,00	1 388,00
	centre nordique éducatif et sportif	2 775 966,00	192 113,00			2 968 079,00
	réaménagement bâtiment Féclaz	50 000,00				50 000,00
21568	installations réseaux	0,00	1 214,00	0,00	0,00	1 214,00
	extincteurs sécurité incendie		1 214,00			1 214,00
21578	installations complexes	0,00	0,00	144 000,00	0,00	144 000,00
	parking et accès AM1400			144 000,00		144 000,00
2158	autres instal., matériels outillages tech.	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
	amélioration débit tyroliennes			12 000,00		12 000,00
21 - -	autres matériels	5 000,00	0,00	105 000,00	5 252,00	115 252,00
2183	meublier bureau	5 000,00				5 000,00
2188	défibrateurs AM			6 000,00		6 000,00
2188	matériel bar self Margériaz			66 000,00	5 252,00	71 252,00
2188	acquisition casiers consignes			33 000,00		33 000,00
020	dépenses imprévues	1,00			0,00	

* NOTA : les dépenses peuvent faire l'objet d'une modification d'imputation budgétaire en cours d'exercice

**Syndicat mixte des stations des Bauges
DEPENSES D'EQUIPEMENT - 2021**

		SGR 2021	SGR report	TOTAL
(*) NORDIQUE-SGR - TTC		2 091 800,00	222 999,00	2 314 799,00
2031	frais d'études	0,00	14 328,00	14 328,00
	géotechnique neige culture		4 788,00	4 788,00
	agricole foncière		9 540,00	9 540,00
2033	frais d'insertions	1 500,00	0,00	1 500,00
		1 500,00		1 500,00
2051	concessions droits licences	0,00	0,00	0,00
				0,00
2128	agencements & Aménagement	1 610 000,00	60 827,00	1 670 827,00
	aménagements	1 610 000,00	17 880,00	1 627 880,00
	plan d'eau de montagne (tranche 1)	975 000,00	17 880,00	992 880,00
	plan d'eau de montagne (tranche 2)	600 000,00		600 000,00
	travaux de pistes	35 000,00		35 000,00
	aménag. domaine	0,00	42 947,00	42 947,00
	reboisement pistes fond		39 862,00	39 862,00
	piste Bois brûlé		3 085,00	3 085,00
	aménag. parkings	0,00	0,00	0,00
	aménag. stade multi & autres	0,00	0,00	0,00
2135	aménag. constructions	76 800,00	0,00	76 800,00
	travaux point de vente Crolles	25 000,00		25 000,00
	convecteurs Saint-François	4 400,00		4 400,00
	convecteurs, vélux Crolles	29 400,00		29 400,00
	cabane plateau Sud	18 000,00		18 000,00
2151	installations complexes	30 000,00	0,00	30 000,00
	revêtement RD913 vers CTE	30 000,00		30 000,00
2153	instal. matériel techniques	0,00	60 216,00	60 216,00
	retenue collinaire		60 216,00	60 216,00
2181	instal. agencements .. divers	19 500,00	71 096,00	90 596,00
	signalétique / balisage	19 500,00	71 096,00	90 596,00
2182	matériel de transport	294 000,00	0,00	294 000,00
	motoneige	24 000,00		24 000,00
	renouvellement dameuse	270 000,00		270 000,00
2183	matériel bureau informatique	5 500,00	914,00	6 414,00
	tablette Ipad 128GO		914,00	914,00
	ordinateurs (adjoint, stade, caisses)	5 500,00		5 500,00
2188	acquisition autres	54 500,00	15 618,00	70 118,00
	standard Régie		3 876,00	3 876,00
	automate gestion carburant		1 972,00	1 972,00
	matériel de Crolles		2 090,00	2 090,00
	ventilateur Peak (LOA)		7 680,00	7 680,00
	filets de sécurité / jalons	18 000,00		18 000,00
	toilettes sèches Féclaz	35 000,00		35 000,00
	échafaudage roulant	1 500,00		1 500,00
020	dépenses imprévues	0,00		

**Syndicat mixte des stations des Bauges
DEPENSES D'EQUIPEMENT - 2021**

		SGR 2021	SGR report	TOTAL
(*)	ALPIN-SGR - HT	39 200,00	167 355,00	206 555,00
2031	<u>frais d'études</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2033	<u>frais d'insertions</u>	<u>1 500,00</u>	<u>0,00</u>	<u>1 500,00</u>
		1 500,00		1 500,00
2051	<u>concessions droits licences</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2128	<u>aménagements domaine</u>	<u>28 000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>28 000,00</u>
	stabilisation tapis Crémaillère	27 000,00		27 000,00
	marquage au sol parking Tesson	1 000,00		1 000,00
2151	<u>installations complexes</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2153	<u>aménag. constructions</u>	<u>0,00</u>	<u>162 480,00</u>	<u>162 480,00</u>
	GVI télésièges Orionde / Ebats		162 480,00	162 480,00
2182	<u>matériel de transports</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2183	<u>matériel bureau informatique</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2184	<u>meublier</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
				0,00
2188	<u>acquisitions autres</u>	<u>9 700,00</u>	<u>4 875,00</u>	<u>14 575,00</u>
	standard Régie		3 230,00	3 230,00
	automate gestion carburant		1 645,00	1 645,00
	outillages / poste à souder portatif	2 600,00		2 600,00
	sacs évacuation verticale	3 100,00		3 100,00
	ordinateurs (caisses)	2 500,00		2 500,00
	échafaudage roulant	1 500,00		1 500,00
020	<u>dépenses imprévues</u>	<u>0,00</u>		

* NOTA : les dépenses peuvent faire l'objet d'une modification d'imputation budg

**Syndicat mixte des stations des Bauges
DEPENSES D'EQUIPEMENT - 2021**

		AM 2021	AM report	TOTAL
(*)	ALPIN-AM - TTC	462 000,00	884 988,00	1 346 988,00
2031	frais d'études	60 000,00	14 772,00	74 772,00
	GVI Roc de Balme	24 000,00		24 000,00
	régularisation prise d'eau + instrumentation	12 000,00		12 000,00
	ingénierie SEM des Bauges	24 000,00		24 000,00
	espaces débutants AM1400		14 772,00	14 772,00
2033	frais d'insertions	0,00	0,00	0,00
	divers			0,00
2128	aménagements domaine	300 000,00	203 520,00	503 520,00
	modification cabane télési Agneau Golet	42 000,00		42 000,00
	reprofilage des psites	120 000,00		120 000,00
	espace ludique	90 000,00	50 248,00	140 248,00
	signalétique domaine skiable	48 000,00	29 942,00	77 942,00
	Combe aux Biches		2 448,00	2 448,00
	espaces débutants AM1400		75 273,00	75 273,00
	parkings 1400		45 609,00	45 609,00
2153	aménag. constructions	102 000,00	666 196,00	768 196,00
	commande déporté Youpi	36 000,00		36 000,00
	télési Ambruniers architecture élec.	42 000,00		42 000,00
	espace ludique		25 600,00	25 600,00
	GVI télésiège Rochette		318 984,00	318 984,00
	espaces débutants AM1400		213 662,00	213 662,00
	poste HTA AM1400		91 935,00	91 935,00
	barrières / carrières	24 000,00	1 115,00	25 115,00
	mise en conformité tapis PTious		14 900,00	14 900,00
2183	matériel bureau informatique	0,00	0,00	0,00
2188	acquisitions autres	0,00	500,00	500,00
	fournitures bache Les Aillons		500,00	500,00
020	dépenses imprévues	0,00		
	étaire en cours d'exercice			